

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt



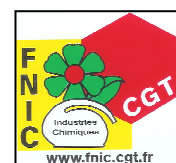
490 15 octobre 2010

Formation syndicale

- Former pour agir. P. 3-4
- Les stages et leurs programmes. P. 5-10
- Les journées d'études. P. 10-11
- Eléments et modèles de lettres. P. 12-13
- Plan de formation 2011 et Bulletin d'inscription. P. 14

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.48.18.80.36
Fax. 01.48.18.80.35
<http://www.fnic.cgt.fr>
e-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de Publication :
Jean Michel PETIT
ISSN : 0240 9259
N°CPPAP : 0313 S 06415
Mensuel : 2,74 €

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



Chimie . Pharmacie (Industrie. Répartition. Droguerie. Officines. Lam.) . Pétrole . Caoutchouc . Plasturgie .
Navigation de Plaisance . Instruments à écrire . Négoce et prestations de service médico-techniques.

● FORMER POUR AGIR.

La formation syndicale est essentielle dans notre activité militante au quotidien. La Fédération en a fait une de ses priorités et y consacre des moyens importants tant humains que matériels.

Nos sessions de formation ont été mises à jour, d'autres ont été créées et les journées d'études développées.

De nos jours, peut-être plus qu'avant, la formation syndicale est l'outil le plus adapté pour permettre le déploiement de la CGT. Face à une société où les médias servent toutes les prétentions et orientations du patronat et du gouvernement, **s'il y a un moyen de luttés à développer, c'est bien la formation syndicale.**

En mettant les syndicats et syndiqués au cœur de la démarche revendicative de notre organisation, nous permettrons à tous les salariés de bénéficier d'une autre analyse sur de nombreux sujets. Pour cela, il est crucial que les acteurs principaux que sont les militants et les syndiqués, possèdent les éléments nécessaires au débat.

L'objectif de la Fédération et de son collectif est d'avoir une démarche permanente et globale de formation, qui réponde aux besoins des syndicats, des syndiqués dès l'adhésion qui, mieux formés, deviennent vecteurs de communication vers toutes les catégories de salariés. Mais aussi, et c'est peut-être l'élément que nous devons garder à l'esprit, **la formation est, si elle est prise en compte et dispensée dans de bonnes conditions, l'outil qui permettra de relancer la bataille des idées qui nous fait tant défaut pour construire nos initiatives, actions, bref, le rapport de forces dont nous avons besoin.**

C'est aussi une question de renforcement, de déploiement de nos forces organisées. Faire converger nos efforts et actions de formation, c'est aussi créer des liens forts, porteurs d'intérêts généraux dans notre syndicalisme au service de l'action.

C'est une certitude, **l'exigence de développer l'action, de toujours être plus efficaces dans les luttés, ainsi que l'affirmation de nos idées de classe, constituent les éléments essentiels pour la qualité de notre vie syndicale.**

Cette exigence passe par une dimension nouvelle de notre formation et, en priorité, par la formation de nos syndiqués. C'est notre réponse aux tentatives du pouvoir et du patronat d'intégrer les salariés aux objectifs qui sont les leurs en s'appropriant, pour y parvenir, tous les grands moyens d'informations devenus un enjeu stratégique.

Face à cette réalité, l'exigence d'une formation syndicale efficace s'impose et cela, dès le début de la syndicalisation.

La formation syndicale permet :

- Une approche progressive des analyses et des orientations CGT grâce aux différents niveaux.
- L'instauration d'une vraie démocratie syndicale : des syndiqués en capacité de se forger un jugement sont porteurs de décisions et de développement pour l'action.
- Un enrichissement individuel de chaque militant, l'acquisition de connaissances respectant les valeurs et les acquis de chacun, créer une dynamique de groupe où le collectif et l'individuel s'enrichissent réciproquement.
- Une perception réelle du projet de transformation de la société que la CGT porte dans ses orientations.
- Proposer et construire des perspectives de luttes.

L'adhésion et la formation sont indissociables. C'est un gage d'avenir. Le rôle d'impulsion et de conviction des militants du syndicat est, de ce point de vue, irremplaçable. Aucune réunion ne doit se dérouler sans que les questions clefs soient abordées : *combien de syndiqués ? Quelle formation pour les syndiqués et les militants ? C'est bien le caractère de masse qu'il nous faut impulser dans nos syndicats.*

C'est à partir de ce rôle moteur que le syndicat acquerra le réflexe naturel de donner à chaque syndiqué et militant ce dont il a besoin : **le moyen de s'informer véritablement sur la réponse à ses préoccupations, et ainsi, donner un sens réfléchi et offensif à son adhésion à la CGT.**

La formation est le moyen le plus sûr de faire du syndiqué un militant responsable et actif, un syndiqué acteur et décideur.

La Fédération met donc à votre disposition un programme de formation complet et progressif ainsi que des journées d'études qui viennent s'y ajouter. Cette liste n'est pas exhaustive, la Fédération et son Collectif Formation Syndicale peuvent sur demande, construire et organiser des sessions spécifiques pour répondre à vos besoins. Il vous suffit pour cela de prendre contact avec la Fédération.

● LES STAGES ET LEURS PROGRAMMES.

Stage vie syndicale/orga.

Ce stage apportera les éléments nécessaires au syndiqué pour qu'il puisse mieux comprendre le fonctionnement du syndicat dans l'entreprise, la place du syndiqué, son rôle, ses responsabilités, ses devoirs, la qualité de vie syndicale, la démocratie syndicale, les enjeux de la syndicalisation, l'entreprise dans son environnement.

Public concerné : nouvel adhérent, nouvelle base.

Durée : cette session est construite en 4 modules qui permettent de la réaliser soit en deux jours, soit deux fois une journée ou 4 fois 3 heures.

Programme :

1^{er} jour : Accueil des stagiaires. L'entreprise dans son environnement. Le syndicat, son fonctionnement.

2^e jour : Le syndiqué, acteur de la vie syndicale. La syndicalisation, moyen de l'activité syndicale. Clôture.

Formation des membres des CHSCT.

Le CHSCT est l'instance représentative détenant le plus de responsabilités dans l'entreprise, son champ d'action est très vaste : conditions de travail, environnement, hygiène, sécurité, santé.... Le CHSCT dispose de pouvoirs et prérogatives importants mais trop souvent ignorés faute de formation. Beaucoup de membres se trouvent parfois en difficulté, alors que la plupart du temps, il suffirait de faire valoir les droits du CHSCT.E pour répondre aux besoins des salariés et faire du CHSCT.E un véritable outil revendicatif au service de tous les travailleurs. Ce stage a été conçu pour apporter le maximum de connaissances et d'expériences aux élus pour qu'ils puissent exercer leurs mandats dans les meilleures conditions.

Durée : 5 jours.

Programme :

1^{er} jour : Qu'est ce que le travail ? Travail/santé/prévention.

2^e jour : CHSCT.E/Direction : bien différencier les rôles. Pouvoirs et prérogatives.

3^e jour : Comment traiter syndicalement un accident ? Que faire en cas d'accident ?

4^e jour : Comment identifier une maladie professionnelle ? Comment la faire reconnaître ? Que sont les troubles musculosquelettiques ? La prévention.

5^e jour : CHSCT.E et action revendicative. Évaluation du stage. Clôture.

Stage CHSCT approfondissement (niveau 2).

Ce stage d'approfondissement est destiné aux membres CHSCT et fait suite au stage de base, il apportera des éléments sur les conditions de travail, leurs évolutions, la finalité du travail et de l'entreprise, le rapport à la sous traitance, les enjeux de la reconnaissance des maladies professionnelles, la loi Bachelot, les normes ATEX.

Public concerné : membre CHSCT ayant déjà fait le niveau de base.

Durée : 5 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : Les conditions de travail dans l'histoire, les pôles d'activité, la sous traitance.
- 2^e jour : La finalité de l'entreprise et le lien avec le CHSCT.
Sous traitance et activité CHSCT.
- 3^e jour : Maladies professionnelles, enjeux de la reconnaissance.
Les organismes de prévention.
- 4^e jour : Évaluation des risques, loi Bachelot, ATEX, enjeux de l'expertise.
- 5^e jour : CHSCT/action revendicative.

Stage CE.

Le comité d'entreprise, de par sa qualité, intervient dans de nombreux domaines. Il est une instance d'informations et de consultations sur des sujets tels que : *temps de travail, rémunération, emploi, formation, gestion économique de l'entreprise*. Il a aussi en charge la gestion des activités sociales et culturelles. Ce stage a été conçu de façon à apporter les connaissances nécessaires à ses membres afin qu'ils puissent assumer pleinement leurs mandats, faire valoir tous les pouvoirs et prérogatives du CE et en faire un outil du syndicat au service des salariés.

Durée : 5 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : Historique des CE - Le rôle et la place des CE/Comités de groupe/CEE.
- 2^e jour : Pouvoirs et prérogatives du comité d'entreprise. Exercice du droit d'alerte.
- 3^e jour : Le bilan d'entreprise. Le compte de résultat. Le salaire socialisé.
- 4^e jour : Notions fondamentales sur les activités sociales. Le budget.
Le tourisme social.
- 5^e jour : Le CE outil du syndicat. Évaluation du stage. Clôture.

Stage CE approfondissement (niveau 2).

Ce stage, dans la continuité du stage de base CE, permettra aux stagiaires de comprendre les mécanismes de l'entreprise du national à l'international, de connaître les différents critères de gestion de l'entreprise, son rôle social.

Durée : 5 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : Évolution du capitalisme, mondialisation. De l'entreprise à la multinationale, CE/CCE/Comité de groupe, outil du syndicat.
- 2^e jour : Les indicateurs économiques de l'entreprise, les comptes de résultat.
- 3^e jour : Pouvoirs, prérogatives, les critères de gestion, rôle social de l'entreprise.
- 4^e jour : Place économique de l'entreprise dans les localités, les filières de production.
- 5^e jour : La CGT du local à l'international, la responsabilité CGT dans son activité internationale au travers des IRP.

Les Instances Représentatives du Personnel dans l'entreprise.

Les IRP dans l'entreprise ont chacune un rôle à tenir, sans pour autant travailler séparément. C'est pourquoi les IRP doivent être des outils au service du syndicat, qui pourra gérer et éviter le cloisonnement et permettra une meilleure activité au service des salariés. Ce stage est conçu de manière à apporter les bases du rôle de chaque IRP et prépare aux formations plus complètes et indispensables des élus dans l'entreprise.

Durée : 3 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : Accueil et présentation du stage, les IRP dans l'entreprise/leur histoire, les DP structure revendicative.
- 2^e jour : Le comité d'entreprise/le CHSCT, leurs rôles, leurs attributions.
- 3^e jour : Les IRP outils du syndicat, évaluation du stage, clôture.

Stage jeunes.

Ce stage est conçu pour des jeunes adhérents, il leur permettra d'avoir une représentation globale de ce qu'est la CGT, la Fédération et ses différentes structures, d'acquérir les fondamentaux de la CGT et ses bases revendicatives.

Durée : 5 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : La CGT, ses structures, ses publications.
- 2^e jour : Les IRP dans l'entreprise, outil du syndicat.
- 3^e jour : L'activité internationale.
- 4^e jour : La protection sociale.
- 5^e jour : La CGT, ses valeurs, ses revendications.

Stage Protection sociale/Salaire socialisé/Retraite.

Ce stage s'inscrit dans le cadre de la défense et de l'amélioration de notre système de retraite par répartition, il apportera tous les éléments nécessaires au militant afin qu'il soit porteur de nos revendications et le mettra en capacité d'être moteur et acteur sur le sujet dans les structures.

Durée : 5 jours.

Programme :

1^{er} jour : Historique de la protection sociale, les différents régimes.

2^e jour : Le lien salaire/emploi/protection sociale. Le salaire socialisé.

3^e jour : Le système français de retraite.

4^e jour : Le retraité, citoyen à part entière, la continuité syndicale.

5^e jour : Évaluation, débat.

Formation de formateur.

Ce stage vous apportera les outils dont vous avez besoin pour animer et construire une action de formation mais aussi pour préparer une réunion, un débat, une journée de travail thématique, une assemblée générale ou de salariés, un tract, un 4 ou 6 pages, tout cela étant quelque part de la formation de militants, syndiqués salariés.

Bref, ce stage vous apportera une mécanique de réflexion qui vous permettra d'avoir une pensée systémique, une méthode simple et efficace pour construire toutes ces actions, qu'elles soient de formation ou autre et garantir que les éléments de connaissances ou l'information que vous vouliez apporter ont été acquis par le plus grand nombre.

Durée : 5 jours.

Programme :

1^{er} jour : Accueil et ouverture de stage.

Les conditions favorables à l'apprentissage.

2^e jour : Comment se situer pédagogiquement du point de vue des stagiaires.

Quelle est l'orientation CGT ?

Les relations entre finalité de la formation, intention pédagogique et objectifs de formation.

Auto évaluation thème 1.

3^e jour : Les méthodes pour préparer et animer un thème dans un stage.

Comment définir des objectifs généraux et intermédiaires.

Définir les objectifs pédagogiques d'une action de formation.

Mise en situation.

4^e jour : Comment construire un plan de progression pédagogique.

Mise en situation.

Comment préparer et animer un débat de formateur.

Mise en situation.

Auto évaluation thème 2.

5^e jour : Les attitudes favorisant l'apprentissage.

Mise en situation des responsabilités des animateurs et intervenants.

Auto évaluation du thème 3.

Évaluation de stage.

Stage de base.

Ce stage a été conçu de façon à apporter à l'ensemble de nos militants, les éléments fondamentaux nécessaires non seulement à l'activité syndicale au quotidien, mais aussi, à mieux comprendre et appréhender l'entreprise dans son environnement, les choix de gestion du patronat, les réponses syndicales à apporter en opposition.

Durée : 5 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : Accueil, deux siècles d'histoire sociale, le contexte économique et social actuel.
- 2^e jour : Les notions économiques essentielles,
Nos revendications, de l'individuel au collectif,
La grille de classifications.
- 3^e jour : Rôle et fonctionnement du syndicat,
Les IRP, outils du syndicat.
- 4^e jour : L'activité syndicale,
La bataille idéologique,.
La protection sociale.
- 5^e jour : Mise en commun des acquis, clôture.

Stage de base approfondissement.

Dans la continuité du stage de base, celui-ci démonte les rouages et engrenages du système capitaliste, ses limites et ses effets néfastes. Les réponses syndicales qui ont été apportées et celles qui doivent l'être.

Durée : 5 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : Accueil, présentation, les attentes,
Évolutions économiques et sociales sur les 40 dernières années
(mondialisation, impact des choix politiques et capitalistes sur le monde du travail),
- 2^e jour : De la création de valeur ajoutée à la crise du système capitaliste.
Les politiques patronales.
Les gouvernements exécutifs au service du patronat.
- 3^e jour : Évolution du monde salarial, les classes sociales, la lutte de classes.
La CGT, ses structures, l'activité du syndicat et de ses responsables.
La syndicalisation en France et en Europe.
La bataille idéologique, les tactiques de luttes.
- 4^e jour : Le cahier de revendications, comment on le construit, on le fait, voir avant, pendant et après les négociations ? Le droit et la liberté syndicale.
Le pétrole, les guerres et la paix.
- 5^e jour : Bilan et évaluation du stage.

Stage niveau 3 (semaine fédérale).

Dans la continuité du stage de base et du stage de base approfondissement, ce stage permettra aux militants de comprendre l'utilité de la Fédération, de connaître ses champs d'intervention, son activité en lien avec les branches, son rôle au niveau des conventions collectives, la place de la Fédération dans la CGT.

Durée : 5 jours.

Programme :

- 1^{er} jour : La Fédération, sa structure, ses finances, ses branches.
L'entreprise européenne, activité internationale.
- 2^e jour : Contexte industriel des branches.
Les évolutions économiques, les axes revendicatifs, critères de gestion de l'entreprise, gérer autrement, est-ce possible ?
- 3^e jour : Sécurité/Précarité/Environnement, rôle de la CGT.
La sous-traitance.
- 4^e jour : Les différents niveaux de négociation.
Salaires/Emploi/Formation Professionnelle.
Les revendications en cohérence avec la Fédération.
La protection sociale.
- 5^e jour : Consolider et faire évoluer la CGT dont nous avons besoin.

● LES JOURNÉES D'ÉTUDES.

Le contexte économique et social toujours en évolution, les besoins des syndicats et des militants toujours croissants, la durée des stages toujours trop courte, les stages proposés par la Fédération et ceux construits sur demande ne suffisant pas toujours à développer les thèmes, la Fédération a donc construit et vous propose des journées d'études complémentaires à ces stages.

Programmées ponctuellement dans le cadre du plan de formation de la Fédération, elles peuvent aussi être mises en œuvre à la demande d'un syndicat, d'un groupe, d'une coordination, d'une région, il vous suffit pour cela d'en faire la demande. Il en va de même pour des besoins particuliers sur des thèmes spécifiques.

La Fédération vous propose donc plusieurs journées d'études :

Maladies professionnelles :

- » Comment les identifier, les faire reconnaître ?

Maladies professionnelles :

- » Les enjeux de la reconnaissance, les organismes de prévention.

La souffrance au travail :

- » Déceler la souffrance.
- » Identifier les causes, les responsabilités.
- » Prévenir, réagir, agir.

Les troubles musculosquelettiques :

- » C'est quoi ?
- » Les causes.
- » La prévention.

Définition du handicap :

- » Loi de février 2005.

Comment traiter syndicalement un accident du travail ? :

- » Que faire en cas d'accident ?
- » Actions des IRP, CHSCT, CE, DP, syndicat.

Le droit à la formation :

- » Historique.
- » La législation.
- » Le CIF/Le DIF.
- » Les organismes.

La formation professionnelle :

- » Qu'est-elle aujourd'hui ? L'utilisation patronale.
- » Ce qu'elle devrait être : les revendications de la Fédération.

Le salaire socialisé :

- » C'est quoi ?

Histoire et évolution de la protection sociale.

Le financement de la protection sociale.

La protection sociale et la réforme des retraites.

Les normes A.T.E.X, la loi Bachelot.

Lire et comprendre les bilans et comptes de résultat de l'entreprise.

Les Conventions Collectives Nationales :

- » Les enjeux de la négociation collective.
- » Une longue histoire de luttes et de rapport de forces.
- » Les visées patronales.
- » Les axes revendicatifs.

La discrimination syndicale :

- » Définition.
- » Le cadre légal.
- » L'action syndicale contre la discrimination.

Le capitalisme :

- » Connaissance du système capitaliste.
- » Les principes de l'exploitation capitaliste, ses outils.
- » Le capitalisme industriel, financier.

Comment rédiger un tract :

- » La communication, élément vital de la vie démocratique.
- » Le tract, outil de communication.
- » Le fond et la forme.

Lire et comprendre la fiche de paie :

- » Salaire direct/indirect.
- » Cotisation sociale.
- » De la fiche de paie aux revendications.

La FNIC CGT, Fédération Nationale des Industries Chimiques :

- » C'est quoi, c'est qui, pour quoi faire ?

Nouveau système de répartition des cotisations :

- » COGETISE, comment ça marche ?

Cette liste n'est pas exhaustive, les différents collectifs de la Fédération, 2SPE (Santé, Sécurité, Précarité, Environnement), Formation, UFR, Protection Sociale, Revendicatif, International, etc., sont à votre disposition pour toute demande particulière.

● ÉLÉMENTS ET MODÈLES DE LETTRES.

La formation syndicale est un droit encadré par des textes, ci-dessous quelques éléments les concernant.

Vous souhaitez bénéficier d'un congé de formation économique, sociale et syndicale :

Le congé de formation économique, sociale et syndicale est accordé sur demande des salariés, tous y ont droit, la durée totale prise par un salarié ne peut excéder douze jours, dix huit si vous êtes animateur. Le congé pris ne peut être inférieur à deux jours. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis du comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à l'entreprise. Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé. Sauf accord d'entreprise plus favorable, la demande doit être faite dans les trente jours précédant l'absence. Si l'employeur ne répond pas, l'autorisation est accordée de fait. En cas de litige, le salarié peut saisir le Conseil des Prud'hommes statuant en référé. Le salaire peut être maintenu par l'employeur dans le cadre du 0,8 pour mille, les frais peuvent être pris sur le budget fonctionnement du CE, si une ligne budgétaire "éducation ouvrière" n'est pas prévue par le CE.

Nom, prénom Adresse	A....le..... Établissement (Nom et adresse)	Modèle de lettre
Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale.		
Madame, Monsieur le Directeur,		
Conformément aux articles L.3142-7; L. 3142-8; L.3142-9; L.3142-10; R.3142-1 du Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (préciser les dates de début et de fin de stage) afin de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale organisé par "La formation syndicale CGT" ou (l'institut de) qui est un organisme agréé.		
Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.		
Signature		

Vous êtes élu au comité d'entreprise et souhaitez participer à une session de formation.

Les membres **titulaires** au comité d'entreprise ont droit à **une formation économique** d'une durée de 5 jours (*sauf dispositions plus favorables pouvant augmenter la durée ou l'accorder aux suppléants*). Le temps consacré à cette formation est rémunéré comme temps de travail par l'employeur. Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et pédagogiques (*sauf accord plus favorable*), sont pris en charge par le comité d'entreprise. L'autorisation d'absence doit être faite trente jours avant, sans réponse de l'employeur, elle est accordée de fait. En cas de litige, le salarié peut saisir le Conseil des Prud'hommes statuant en référé.

Nom, prénom Adresse	A....le..... Établissement (Nom et adresse)	Modèle de lettre
Objet : demande de congé de formation économique.		
Madame, Monsieur le Directeur,		
Conformément aux articles L.2325-44 et R.2325-8 du Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (préciser les dates de début et de fin de stage) afin de participer à une session de formation économique organisée par "La formation syndicale CGT" ou (l'institut de) qui est un organisme agréé.		
Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.		
Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.		
Signature		

Vous êtes membre désigné au CHSCT :

Tout membre du CHSCT a droit à un congé nécessaire à l'exercice de ses mandats. Ce droit à formation est renouvelable tous les quatre ans, il ne peut être supérieur à cinq jours, ni inférieur à deux jours (*sauf accord plus favorable*). Il est soumis à autorisation d'absence qui doit être faite trente jours avant. Sans réponse de l'employeur, elle est accordée de fait. Tous les frais : déplacement, hébergement, restauration et pédagogiques, sont à la charge de l'employeur, les montants sont fixés par voie législative.

En cas de litige, le salarié peut saisir le Conseil des Prud'hommes statuant en référé.

Nom, prénom Adresse A....le..... Établissement (Nom et adresse) Objet : demande de congé de formation CHSCT. Madame, Monsieur le Directeur, Conformément aux articles L.4614-14 ; L.4614-15 ; L.4523-10 et L.4523-16 du Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en qualité de Représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. Ce stage est organisé par "La formation syndicale CGT" qui est un organisme agréé, il aura lieu du (préciser les dates de début et de fin de stage et le nombre de jours de formation). Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées. Signature	Modèle de lettre
---	-------------------------

Certaines conventions collectives peuvent prévoir des dispositions plus favorables, sur la durée, la prise en charge des frais, le maintien de la rémunération mais aussi sur les modalités d'autorisation d'absence.

Des autorisations d'absence sont prévues dans certaines branches professionnelles en vue de participer à des journées statutaires et peuvent être utilisées pour participer à des sessions de formation. Vous pouvez obtenir ces renseignements auprès de la Fédération.

Il existe dans des groupes et entreprises, des accords ou droits syndicaux qui, eux aussi, améliorent les dispositions du Code du travail ou des conventions collectives. Pour vous renseigner, vous devez contacter vos responsables syndicaux : délégué syndical, délégué syndical central, coordinateur.....

Le DIF (*droit individuel à la formation*) peut, lui aussi, être utilisé dans le cadre de la formation syndicale. Le DIF donne droit à vingt heures de formation par an cumulables sur six ans.

Les salariés qui ne l'ont pas encore utilisé auront, au 1^{er} janvier 2011, droit à 120 heures.

● PLAN DE FORMATION 2011.

La Fédération vous propose son plan formation 2011, il peut être additionné à ce plan, des sessions supplémentaires pour répondre aux besoins d'un syndicat, d'un groupe, d'une coordination, d'une région.....

Au Centre Benoît FRACHON à Courcelle :

Stage protection sociale	Du 24 au 28 janvier 2011
Stage de base	Du 21 au 25 février 2011
Stage CE	Du 14 au 18 mars 2011
Stage CHSCT	Du 18 au 22 avril 2011
Stage de base approfondissement	Du 16 au 20 mai 2011
Conférence Jeunes	Du 20 au 24 juin 2011
Stage CHSCT approfondissement	Du 19 au 23 septembre 2011
Stage CE approfondissement	Du 17 au 21 octobre 2011
Stage 3 ^{ème} semaine Fédérale	Du 14 au 18 novembre 2011
Stage formation des formateurs	Du 12 au 16 décembre 2011



Je souhaite participer au stage :

du au

Nom Prénom

Adresse personnelle

Téléphone E-mail

Qualification professionnelle

Adresse de l'entreprise

Responsabilités syndicales

À retourner à la Fédération - 263 rue de Paris - Case 429 - 93514 Montreuil ou par fax 01 48 18 80 35 - e-mail : fnic@cgt.fr.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Partenaire



TOURISTRA
Vacances

Partenaire privilégié de l'ANCAV TT

FAITES VOS VALISES
TOURISTRA VACANCES VOUS EMMÈNE
EN FRANCE ET A L'ETRANGER
DANS PLUS DE **30** VILLAGES
VACANCES



Générosité

Découverte

Partage

Loisirs

Sports

Animation

Balades

Convivialité

Solidarité



**Associations et collectivités,
contactez l'équipe commerciale Touristra Vacances**

- Paris : 01 44 83 43 99
- Lyon : 04 72 41 75 31
- Hagondange/Metz : 03 87 71 66 10
- Lille : 03 20 12 13 04

www.touristravacances.com

Réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)